REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
.....
MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
.....
CABINET
.....

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
.....
MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION
.....
CABINET
.....

N° 83/20 /C/MINESEC/CAB

Yaoundé le, 17 JUIL 2020

COMMUNIQUE RADIO ET DE PRESSE

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES PORTE A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC, QUE LES AUTHENTIFICATIONS DES DIPLOMES DANS SES SERVICES NE SE FONT QUE SUR DEMANDE PAR DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES, LES REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES, LES ORGANISMES ET AUTRES STRUCTURES LEGALEMENT RECONNUES (EMPLOYEURS) ET NON PAR DES INDIVIDUS.

PAR AILLEURS LES CABINETS LEGAUX DE PRESTATIONS DE SERVICES DEVRONT PRODUIRE UNE AUTORISATION EXPRESSE ET SIGNEE DES STRUCTURES QU'ILS REPRESENTENT POUR LES BESOINS DUDIT SERVICE.

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Nalova Lyonga Ph.D